Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 022-212201719-20260213-ST13022026001-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PLAINTEL

NOMBRE DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Absents	Ayant donné procuration	Votants
27	25	2	1	26

DATE DE LA CONVOCATION
30 janvier 2026
DATE D'AFFICHAGE
30 janvier 2026

L'An deux mille vingt-six, et le treize février à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué le trente janvier deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Vincent ALLENO, Maire.

Etaient Présent(e)s : *V. ALLENO, A. JOUAN, N. OGER, J.R. BANNIER, K. JOUAN, Y. AUFFRET, I. LE GUILLOUX, R. GAREL, G. BIDAN, J.P. FONTAINE, J.M. OGER, M. CARREE, F. LE PENVEN-HERARD, J.J. BRIENT, H. BELOEIL, S. ROOS, B. CORGNET, M. BRESSET, M. VISDELOUP, J. HAMON, M. LEBAS, D. LE TURDU, H. LE PAJOLEC, M.P. MEGRET, M. TOUBOULIC.*

Absent(e)s excusé(e)s : *Y. JEGLOT, S. ROUAULT.*

Pouvoirs : *S. ROUAULT à S. ROOS.*

Secrétaire de séance : *M.P. MEGRET.*

DELIBERATION N° 2026-001

SUBVENTIONS 2026

Les commissions « Vie associative » et « Finances » se sont réunies afin d'étudier les subventions 2026.

La Commission "Vie associative" propose l'attribution des subventions selon :
- des critères de base : nombre d'adhérents, âge, parité, situation de handicap, charges salariales…,
- des critères de transition écologique, de développement social et de prévention,
- des actions menées en faveur de la participation à la vie de la commune.

Pour 2026, il est proposé de reconduire l'enveloppe financière attribuée aux subventions en 2025.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé d'Isabelle LE GUILLOUX,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le montant des subventions scolaires pour l'année 2026 conformément au tableau annexé ;

APPROUVE le montant des subventions aux associations pour l'année 2026 conformément au tableau annexé.

AFFICHE LE DIT JOUR, AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

La Secrétaire de séance,
Marie-Pierre MEGRET,

Le Maire,
Vincent ALLENO,

MAIRIE DE PLAINTEL CÔTES-D'ARMOR